

100
1908 - 2008



UNIVERSITEIT VAN PRETORIA
UNIVERSITY OF PRETORIA
YUNIBESITHI YA PRETORIA



Nations Unies
Droits de l'homme

HAUT COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME

31 août 2009

Cher Doyen de Faculté de Droit,

Concours Mondial de Procès Simulé des Droits de l'Homme, 9 décembre 2009, Pretoria, Afrique du Sud

La célébration par les Nations Unies de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, comprendra cette année l'organisation de la première édition du Concours Mondial de Procès Simulé des Droits de l'Homme, grâce au soutien du 'Bureau de la Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme' et de l'Université de Pretoria. Toutes les facultés de droit du monde sont invitées à y participer. La Haut Commissaire, Navi Pillay fera partie des juges de la finale prévue pour le 9 décembre 2009 de même que d'autres éminents juges de tribunaux et cours internationaux à travers le monde. Le thème du problème à débattre sera la 'Discrimination'. Les langues officielles de la compétition sont l'anglais et le français.

Cette lettre sert d'invitation cordiale à votre faculté afin que celle-ci participe à cet événement passionnant. Une équipe de deux étudiants de votre faculté -une femme et un homme de préférence- est invitée à déposer des mémoires sur la base du cas fictif le 20 octobre 2009 au

Pretoria 0002 Republic of South Africa

Tel: (012) 420 2412/3759 Fax: (012) 362 5184 email:

cherryl.botterill@gmail.com

<http://www.up.ac.za/law>

plus tard. Sur la base de l'évaluation qui sera faite par un panel d'experts, deux équipes venant de chacune des cinq régions délimitées par les Nations Unies seront invitées à participer aux phases finales à Pretoria en Décembre. Une assistance financière limitée pour la participation aux phases finales sera disponible. Les équipes sont invitées à prendre leurs dispositions pour se rendre en Afrique du Sud. Les équipes qui sont invitées mais qui n'ont pas les moyens de se rendre en Afrique du Sud pourront participer aux phases finales par vidéo conférence.

Le site internet contenant les règles de procédure, le cas fictif ainsi que le formulaire d'inscription (www.up.ac.za/law), sera fonctionnel à la fin du mois d'août. Les mémoires doivent être envoyés le 20 octobre 2009 au plus tard à cherryl.botterill@gmail.com, même si des demandes de prorogation de ce délai pourraient être examinées si elles sont faites avant la date limite prévue.

Pour de plus amples informations, vous êtes priés de contacter Cherryl-Lee Botterill à cherryl.botterill@gmail.com.

Nous espérons vous compter parmi les participants.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma très haute considération.

(Prof) Christof Heyns

Doyen, Faculté de Droit, Université de Pretoria

Pretoria 0002 Republic of South Africa

Tel: (012) 420 2412/3759 Fax: (012) 362 5184 email:

cherryl.botterill@gmail.com

<http://www.up.ac.za/law>